

ZEPTREET 100 10406B

Désinfectant - Produit contre les dépôts de mousses et lichens

- Numéro d'autorisation Belgique : 10406B
- Le produit est dilué aussi bien avec l'eau dure qu'avec l'eau douce.
- Convient très bien pour l'élimination des dépôts verts.
- Une alternative sûre pour les acides forts.
- Peut être utilisé à l'intérieur et à l'extérieur, avec une ventilation normale.
- A utiliser en toute sécurité, inoffensif, application rapide et économique.
- Pas besoin d'outillages spéciaux.
- La surface traitée est nettoyée en profondeur.
- Algicide, bactéricide, fongicide liquide. Composition matière active: 45 g/l chlorure de N,N-didécylidiméthylammonium.

Il est permis d'utiliser le produit seulement pour:

1a) Combattre les bactéries et les levures là où les denrées alimentaires et les boissons sont préparées, traitées ou conservées; à l'exception des trayeuses dans les fermes;

1b) Combattre les bactéries (à l'exception des Mycobactéries et spores) et les levures ainsi que le Trichophyton interdigitale dans les espaces où les personnes sont amenées à résider;

2) Combattre les mousses et lichens;

3) La prévention contre les bactéries et les algues dans les matelas à eau.

MODE D'EMPLOI

Usage comme désinfectant : Le produit est efficace contre un bon nombre de bactéries et de levures. In vitro il est aussi efficace contre le Trichophyton interdigitale. Les surfaces et les matériaux à désinfecter, doivent préalablement être nettoyés soigneusement. Quand un détergent est utilisé il faut le rincer à l'eau propre pour enlever l'excès de détergent. Dans le cas où les surfaces ou les matériaux traités peuvent venir en contact avec des denrées alimentaires ou des boissons, il faut les rincer abondamment avec de l'eau après la période d'application du produit. Période d'application minimale de 5 minutes.

Pour une utilisation dans des endroits où les denrées alimentaires et les boissons sont préparées, traitées ou conservées et également en usage général, la concentration d'utilisation est de 8,0 ml par litre d'eau. En utilisation dans les hôpitaux, le produit est recommandé seulement pour les traitements suivants: Surfaces (murs, sols et meubles) à l'exception du département tuberculose, Isolettes, Surfaces et appareillage de cuisines, Toilettes et autres sanitaires, Instrumentation (à l'exception de stéthoscopes et autres instruments médicaux fragiles. Mode de dilution: 1 :125 (8 ml/l). Période d'application minimale : 5 minutes. Attention: L'usage du produit peut conduire à une sélection de certaines souches de bactéries résistantes.

Usage contre les dépôts de mousses et lichens :

Pour enlever des dépôts verts aux abords des fenêtres et sur des matériels dans des serres vides : Arroser ou brosser soigneusement avec une solution à 5% du produit (5 L dans 100 litres d'eau). Après quelques jours il faut éliminer les mousses mortes et les dépôts en arrosant avec un jet d'eau puissant et en brossant. Il n'est pas nécessaire de procéder à ce rinçage directement après avoir utilisé le produit, puisque le produit n'entraîne pas d'effets secondaires ni de vapeurs dangereuses. Pour cette raison, le traitement peut être exécuté peu avant de planter.

Pour empêcher la formation de dépôts verts aux abords des fenêtres et sur des matériels dans des serres vides : Arroser les parties des fenêtres déjà propres avec une solution de 5% du produit (5 L dans 100 litres d'eau). Puisque le produit n'entraîne pas d'effets secondaires dangereux et ne laisse que très peu de résidu, il n'est pas nécessaire de rincer. En appliquant le produit de cette manière, il ne se formera pas de dépôts pendant plusieurs mois. Quand les fenêtres sont nettoyées à la main une solution à 3% est suffisante (300 ml dans 10 litres d'eau). Pour enlever et empêcher les dépôts verts sur les murs, les toits, les trottoirs, les carrelages, le mobilier de jardin, etc. : Arroser à l'aide d'un jet d'eau, brosser et laver avec une solution à 5% (500 ml dans 10 litres d'eau). Ne pas rincer. Ne pas répandre sur les plantes. Application pour les matelas à eau : Pour empêcher la croissance d'algues et de bactéries dans les matelas à eau, pour empêcher l'eau de couler, il faut ajouter le produit à l'eau propre à raison d'une dose de 100 ml pour 300 litres d'eau (15 ppm de matière active). Quand on remplit le matelas avec de l'eau, il faut ajouter le produit dans la même proportion. Remarque : Le produit n'est plus efficace quand il a été mis en contact avec du savon ou des produits détergents.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage. Comme le produit ne présente aucun effet nocif et ne dégage pas de vapeurs, il peut être appliqué même juste avant de planter. Tenez les animaux éloignés des zones traitées tant que celles-ci sont encore humides.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide fin

Couleur : incolore

pH (concentré) : ± 7

Densité / poids spécifique : ± 1,1g/cm³

Toutes les mentions stipulées dans ce document sont basées sur notre expérience pratique et/ou sur des tests en laboratoire. Étant donné la grande diversité de circonstance d'utilisation et des facteurs humains non prévisibles, nous recommandons de toujours tester de nos produits avant leurs utilisations définitives dans la pratique. La présente feuille de données techniques peut déjà avoir été revue en fonction de la réglementation, de la disponibilité des composants ou des nouvelles informations reçues. La dernière version en vigueur et donc la seule valable, peut vous être envoyée sur simple demande.

Version: 00970001-0918

ZEP INDUSTRIES B.V.

(B) Quellinstraat 49, 2018 Antwerpen – T 02-3470117 F 02-3471395 – sales@zep.be – www.zepindustries.be

(NL) Vierlinghweg 30, 4612 PN Bergen op Zoom – T 0164-250100 F 0164-266710 – info@zepbenelux.com – www.zepindustries.nl

(D) Falkstraße 11, 33602 Bielefeld – T 0521-174158 F 0521-5217114 – sales@zepbenelux.com – www.zepindustries.de